



**PROCES VERBAL**  
**Conseil Municipal**  
Séance du 25 mars 2019

Convoqués :

CORBEL Michel - CORLAY Gérald – DEROUIN ROBERT – GAUVAIN Michaël – GUEGAN Yannick – ILLIEN Anne-Yvette – JEZEQUEL Fabien – KERRIEN Yvonnick – LAROSE Arnaud – LE BONHOMME Marie-Catherine – LE GARFF-TRUHAUD Francette – LE GRAND Marina – MARTIN Marie-Christine – MILON Martine – MORIN Didier – QUERRE Yann – QUINTIN Jérémie – ROPERS Isabelle – TROADEC Helen

Absents : LAROSE Arnaud

CORLAY Gérald (pouvoir à ROPERS Isabelle)

MILON Martine

QUERRE Yann (pouvoir à LE GARFF-TRUHAUD Francette)

QUINTIN Jérémie (arrivé à 19 H).

Secrétaire : Anne-Yvette ILLIEN

**1/ Commune : comptes de gestion et administratif 2018**

Présentation des comptes de gestion et administratif 2018 du budget communal :

Dépenses Fonctionnement	BP 2018	CA 2018
011 - Charges à caractère général	324 170.10	303 412.05
012 - Charges de personnel et frais assimilés	552 000.00	537 271.99
014 - Atténuations de produits	1 000.00	675.00
022 - Dépenses imprévues	34 746.54	0.00
66 - Charges financières	22 915.43	22 915.43
67 - Charges exceptionnelles	1 000.00	401.08
65 - Autres charges de gestion courante	172 000.00	149 223.68
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 500.00	6 590.00
023 - Virement à la section d'investissement	370 000.00	0.00
	<b>1 485 332.07</b>	<b>1 020 489.23</b>

Recettes Fonctionnement	BP 2018	CA 2018
013 - Atténuations de charges	10 000.00	14 915.27
76 - Produits financiers	0.00	2.40
77 - Produits exceptionnels	0.00	13 159.37
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	107 500.00	112 137.53
73 - Impôts et taxes	610 000.00	620 210.74
74 - Dotations, subventions et participations	601 000.00	586 429.48
75 - Autres produits de gestion courante	52 050.00	47 168.60
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000.00	0.00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	94 782.07	94 782.07
	<b>1 485 332.07</b>	<b>1 488 805.46</b>

Dépenses Investissement	BP 2018	CA 2018	Commentaires
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	550 859.30	550 859.30	
020 - Dépenses imprévues	5 486.89	0.00	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000.00	0.00	
16 - Emprunts et dettes assimilées	131 308.11	130 402.11	
20 - Immobilisations incorporelles	300.00	0.00	
204 - Subventions d'équipement versées	146 890.00	141 845.11	Fibre optique /SDE
4581102 - RBT STEP LAC	6 150.00	6 123.15	
4581126 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS N°126	21 000.00	0.00	Régularisations - Conseil Départemental
101 - Acquisition de matériels	16 500.00	4 453.20	
102 - Batiments divers	14 153.28	7 408.64	
106 - Voirie diverse	119 480.00	115 226.30	Marché
124 - Restructuration de la Mairie	65 327.84	65 085.84	
126 - Rue de Kerallec	375 868.76	353 304.51	
127 - Parking Médiathèque / Carrefour Tressignaux	10 753.40	10 680.34	
128 - Rumoal	39 441.34	36 988.80	
129 - Groupe Scolaire	171 100.00	10 340.17	Lotissement-écritures en attente (4400 €)
130 - Vestiaires salle omnisports	57 000.00	321.70	
131 - Terrain de football	70 000.00	500.00	
132 - Ponts	9 533.62	6 450.00	
133 - Projet numérique Ecole	10 000.00	0.00	
	<b>1 831 152.54</b>	<b>1 439 989.17</b>	

Recettes Investissement	BP 2018	CA 2018	Commentaires
021 - Virement de la section de fonctionnement	370 000.00	0.00	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 500.00	6 590.00	Amortissements
10 - Dotations, fonds divers et réserves	571 770.94	574 743.38	FCTVA, Taxe d'aménagement, 1068
16 - Emprunts et dettes	501 500.00	500 000.00	
21 - Immobilisations corporelles	1 821.60	1 572.00	Remboursement frais de bornage
4582102 - Remboursement STEP LAC	6 150.00	6 123.15	
4582126 - Opération pour compte de tiers	21 000.00	21 000.00	Remboursement Conseil Départemental
102 - Batiments divers	27 000.00	16 775.59	Région - terrain de bicross
124 - Restructuration de la Mairie	183 235.00	74 435.00	DETR-FIPHP-contrat de territoire
126 - Rue de Kerallec	105 550.00	0.00	Amendes de police - DETR
127 - Parking Médiathèque / Carrefour Tressignaux	7 000.00	0.00	Amendes de police
130 - Vestiaires salle omnisports	10 500.00	0.00	DETR
131 - Terrain de football	13 125.00	0.00	DETR
133 - Projet numérique Ecole	5 000.00	0.00	Subvention Education Nationale
	<b>1 831 152.54</b>	<b>1 201 239.12</b>	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- par 15 voix pour et 1 abstention, Approuve le compte de gestion 2018 du budget principal.
- par 14 voix pour et 1 abstention, approuve le compte administratif 2018 du budget principal.

## 2/ Commune : affectation du résultat 2018

Proposition d'affectation du résultat 2018 du budget communal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement : mandats émis	1 020 489.23 €
Recettes de fonctionnement : titres émis	1 394 023.39 €
Résultat brut de la section de fonctionnement	373 534.16 €
Résultats N - 1 reporté (002)	94 782.07 €
<b>Résultat net de fonctionnement</b>	<b>468 316.23 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	889 129.87 €
Recettes d'investissement	1 201 239.12 €
Résultat brut de la section d'investissement	312 109.25 €
<b>Résultats N - 1 reportés (001)</b>	<b>550 859.30 €</b>
<b>DEFICIT d'investissement</b>	<b>238 750.05 €</b>
Solde des restes à réaliser d'investissement	
Dépenses engagées non mandatées	255 635.37 €
Recettes restant à réaliser	227 975.00 €
Besoin de financement	
Besoin de financement	27 660.37 €
<b>DEFICIT de financement global</b>	<b>266 410.42 €</b>
<b>1) Affectation en réserves en investissement</b>	<b>370 000.00 €</b>
<b>2) Report en fonctionnement R002</b>	<b>98 316.23 €</b>

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat 2018 du budget principal de la manière suivante :

- 002 - résultat de fonctionnement reporté : 98 316.23 €
- 1068 – excédents de fonctionnements capitalisés : 370 000.00 €

Le Conseil, par 15 voix pour et 1 abstention, approuve l'affectation du résultat 2018 du budget principal comme proposé.

### 3/ Commune : taux d'imposition 2019

Les taux des taxes d'habitation et foncières de la commune sont les suivants :

- 17,21 % pour la taxe d'habitation
- 26,04 % pour la taxe sur le foncier bâti
- 74,76 % pour la taxe sur le foncier non bâti

Il est décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2019.

### 4/ Commune : budget primitif 2019

Proposition de budget primitif 2019 du budget communal :

Dépenses Investissement	CA 2018	BP 2019	Commentaires
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	550 859.30	238 750.05	
020 - Dépenses imprévues	0.00	40 385.71	
16 - Emprunts et dettes assimilées	130 402.11	127 246.24	
204 - Subventions d'équipement versées	141 845.11	63 500.00	Fibre optique /SDE
27638-Autres créances immobilisées	0.00	137 568.00	Vente du terrain F. Pierre au Budget lotissement
4581102 - RBT STEP LAC	6 123.15	0.00	
4581126 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS N°126	0.00	35 000.00	Régularisations - Conseil Départemental
101 - Acquisition de matériels	4 453.20	25 000.00	Four, Congélateur, vaisselle SDF, Armoire frigo négative
102 - Batiments divers	7 408.64	22 300.00	8 radiateurs cabinet médical, bancs école, abri touche
106 - Voirie diverse	115 226.30	112 000.00	Le Guern, Rumoal, signalétique Bourg, résine
124 - Restructuration de la Mairie	65 085.84	0.00	
126 - Rue de Kerallec	353 304.51	24 000.00	
127 - Parking Médiathèque / Carrefour Tressignaux	10 680.34	0.00	
128 - Rumoal	36 988.80	0.00	
129 - Groupe Scolaire	10 340.17	488 000.00	Terrain et étude
130 - Vestiaires salle omnisports	321.70	57 000.00	
131 - Terrain de football	500.00	67 500.00	
132 - Ponts	6 450.00	5 100.00	Glissières Tressignaux / Lanvollon
133 - Projet numérique Ecole	0.00	10 000.00	Tablettes , vidéoprojecteurs école publique
134 - Le Restou	0.00	40 200.00	Sécurisation / pluviales
135 - Chauffage Salle des fêtes	0.00	60 000.00	
136 - Travaux divers	0.00	40 000.00	Barrières Chapelle de l'Isle, démolition ruine Fontaine Pierre
	<b>1 439 989.17</b>	<b>1 593 550.00</b>	

Recettes Investissement	CA 2018	BP 2019	Commentaires
021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00	319 938.64	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 590.00	20 774.00	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	574 743.38	464 800.00	
16 - Emprunts et dettes	500 000.00	301 500.00	
2031- Frais d'études	0.00	4 399.36	Régularisation écritures Lotissement
21 - Immobilisations corporelles	1 572.00	1 000.00	
4582102 - RBT STEP LAC	6 123.15	0.00	
4582126 - Opération pour compte de tiers	21 000.00	14 000.00	
024- Produit des cessions d'immobilisation	0.00	217 568.00	Ventes: Ancienne Poste, terrain F. Pierre au Budget lotissement
102 - Batiments divers	16 775.59	0.00	
124 - Restructuration de la Mairie	74 435.00	108 800.00	DETR-FIPHP - contrat de territoire
126 - Rue de Kerallec	0.00	101 550.00	Amendes de police - DETR
127 - Parking Médiathèque / Carrefour Tressignaux	0.00	10 600.00	
130 - Vestiaires salle omnisports	0.00	10 500.00	
131 - Terrain de football	0.00	13 120.00	
133 - Projet numérique Ecole	0.00	5 000.00	
	<b>1 201 239.12</b>	<b>1 593 550.00</b>	

Mme ILLIEN précise ne pas être contre le projet d'école mais estime que ce dossier aurait dû être mené avant. Elle souligne le manque de cohérence de la démarche qui consistera à lancer une étude sans suivre les travaux correspondants. Mme LE BONHOMME, Messieurs KERRIEN et GAUVAIN partagent cette analyse.

Le Conseil, après en avoir délibéré, par 1 abstention, 4 voix contre et 11 voix pour, adopte le budget primitif 2018 du budget principal.

## **5/ Création du budget annexe de lotissement « Hameau des Lavandières »**

M. le Maire explique qu'il convient lors de cette réunion d'acter la création du budget annexe du lotissement « Hameau des Lavandières ».

Il s'agira d'un budget annexe à celui de la commune. En effet, toute opération de lotissement consiste à viabiliser et vendre des terrains à des personnes privées, et de ce fait, sa gestion relève du domaine privé de la collectivité, ce qui justifie l'individualisation dans un budget annexe spécifique.

Il est précisé que depuis la réforme immobilière de 2010, les opérations d'aménagement des collectivités publiques font partie des activités obligatoirement assujetties à la T.V.A..

Le budget annexe « Lotissement Hameau des Lavandières » retracera toutes les écritures comptables associées à cette opération d'aménagement et de vente de lots à bâtir, y compris celles déjà engagées et comptabilisées sur le budget principal de la commune, telle la dépense d'acquisition du terrain.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lorsque le scénario d'aménagement sera retenu, il procédera à une consultation des entreprises. Le coût des travaux ainsi défini, les tarifs des lots pourront être arrêtés.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la création d'un budget annexe de comptabilité M14 dénommé « Lotissement Hameau des Lavandières » dans le but de retracer toutes les opérations futures relatives à la gestion du lotissement destiné à la vente ;

Vote le BP 2019 tel que proposé

- Opte pour un régime de T.V.A. à 20% conformément à l'instruction M14 avec un système de déclaration trimestrielle ;

- Adopte le système d'inventaire intermittent comme méthode de suivi de la comptabilité de stocks ;

- Précise que le prix de cession sera défini par délibération en fonction du projet de résultat issu de l'équilibre de ce budget ;

- Autorise le Maire ou son représentant à signer tous les documents découlant de ces décisions.

## **6/ Cession de parcelles au budget annexe de lotissement « Hameau des Lavandières »**

La commune est propriétaire des parcelles cadastrées section Ya n° 136 et section B n° 1647, d'une surface d'environ 17 196 m<sup>2</sup>, situées rue de la Fontaine Pierre. Il est rappelé que les parcelles de terrain devant permettre la réalisation du lotissement font partie du patrimoine de la commune et sont répertoriées à l'inventaire du budget principal.

En conséquence et dans la mesure où la réalisation d'une opération de lotissement est considérée comme une opération économique, il convient de transférer les parcelles citées vers le budget du lotissement communal.

Ces transferts généreront des écritures comptables sur le budget sur le budget du lotissement.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise la cession pour un montant global de 137 568 € des parcelles cadastrées section Ya n° 136 et section B n° 1647, d'une surface d'environ 17 196 m<sup>2</sup>, situées rue de la Fontaine Pierre

- Autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération de transfert et notamment les écritures comptables s'y attachant. Les crédits seront prévus au budget annexe du lotissement 2019.

## **7/ Cabinet spécialisé dans le recrutement de médecins généralistes libéraux.**

M. le Maire rappelle que la situation préoccupe et mobilise fortement l'équipe municipale qui ne peut se résoudre à ne plus compter de médecin généraliste sur la Commune. Toutes les solutions sont actuellement à l'étude pour que la population goudelinaise bénéficie de la qualité et de la proximité de soins dont chacun devrait pouvoir bénéficier.

Il est aujourd'hui nécessaire de prendre une décision rapide, aussi M. le Maire souhaite mandater un cabinet spécialisé dans le recrutement de médecins généralistes libéraux pour accompagner la commune dans sa recherche.

Il est proposé de se positionner sur la signature d'un contrat de prestation avec la société MED In France de Bordeaux, filiale du groupe Phi –RH.

Le Conseil, après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 1 abstention, autorise la signature d'un contrat de prestation avec la société MED In France de Bordeaux, filiale du groupe Phi –RH pour accompagner la commune dans la recherche de médecins généralistes libéraux.

## **8/ Information diverse**

- Prochain conseil municipal le lundi 29 avril 2019 à 19 heures.

La secrétaire de séance

Anne-Yvette ILLIEN